



PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DE L'ORME COMMUNE DE FRAILLICOURT (08)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique - Étude d'encerclement

Mai 2025



TABLE DES MATIÈRES

MÉTHODOLOGIE	3
LIEUX DE VIE RETENUS POUR L'ÉTUDE	4
FRAILLICOURT	6
HAMEAU DE FOREST (SERAINCOURT)	10
HAMEAU DE WADIMONT (CHAUMONT-PORCIEN)	14
RENNEVILLE	18
ROZOY-SUR-SERRE	22
RAILLIMONT	26



Agence
Hauts-de-France
(siège social)



Agence
Grand-Est



Agence
Ile-de-France



Agence
Seine-Normandie



Agence
Auvergne
Massif-Central



Agence
Val-de-Loire



Agence
Bourgogne
Franche Comté



Agence
Sud



Agence
Belgique

Agir pour l'avenir
de vos projets

auddice.com



MÉTHODOLOGIE

› Méthodologie employée

La méthode appliquée se base sur la « Note méthodologique pour la prise en compte des enjeux 'Paysage – Patrimoine' dans l'instruction des projets éoliens », élaborée par la Région Centre-Val de Loire en 2014, ainsi que sur la « Méthode d'analyse de la saturation visuelle liée à l'implantation de projets éoliens », élaborée par la Région des Hauts de France en 2021.

La méthode repose sur le calcul de 4 indices, définis par la méthode de la DREAL Centre et de la DREAL Hauts de France, déterminés sans tenir compte des obstacles visuels (bâtiments, végétation...) ni du relief :

- L'indice d'occupation des horizons : il s'agit de la somme des angles sur l'horizon interceptés par les éoliennes à moins de 5 km d'une part et entre 5 et 10 km d'autre part, depuis un village pris comme centre. On considère qu'il y a risque de saturation visuelle dès lors que la valeur de cet indice dépasse 120° ;

- L'indice de densité sur les horizons occupés : c'est le ratio du nombre d'éoliennes à moins de 5 km sur la somme des angles sur l'horizon. On considère qu'il y a risque de saturation visuelle dès lors que la valeur de cet indice dépasse 0,10 ;

- L'indice de densité au km² : c'est le nombre d'éoliennes sur la surface totale dans un rayon de 10 km autour du point retenu. On considère qu'il y a risque de saturation visuelle dès lors que la valeur de cet indice dépasse 0,25 ;

- L'espace de respiration : il s'agit du plus grand angle sans éolienne. On considère qu'il y a risque de saturation visuelle dès lors que cet angle est inférieur à 160/180°. Le minimum est de 60°. En-dessous, les éoliennes sont considérées comme omniprésentes.

Un risque de saturation visuelle théorique est avéré si deux des trois seuils sont dépassés. Ces modélisations théoriques doivent toutefois être replacées dans le contexte paysager local, selon l'expertise paysagère évaluée pour le projet.

INDICES	SEUILS D'ALERTE
IOH = Indice d'occupation des horizons à 10 km	> 120°
ID1 = Indice de densité (nombre d'éoliennes à 5 km / A+A')	> 0,1
ID2 = Nombre d'éoliennes / km ²	> 0,25
IER = Indice d'espace de respiration	< 160 à 180°

Tableau des indices et seuils d'alerte appliqués à l'étude d'encerclement

L'indice de densité doit être lu en complément des deux autres (occupation des horizons et espace de respiration). Considéré isolément, un fort indice de densité n'est pas alarmant, si cette densité exprime le regroupement des machines sur un faible secteur d'angle d'horizon.

L'analyse de ces indices est faite selon une prise en compte différenciée du contexte éolien :

- Une première analyse avec les éoliennes construites ou accordées ;
- Une seconde analyse avec les éoliennes construites ou accordées et celles en instruction.

Dans le cadre de ce projet, on constate une absence de projets en instruction dans les périmètres d'étude autour des villages retenus pour cette analyse. Ainsi, l'analyse des indices est faite uniquement en tenant compte des éoliennes construites et accordées.

› Périmètres retenus autour de chaque village

Les documents de cadrage retiennent deux périmètres d'étude par rapport aux villages étudiés :

- Un premier périmètre de 5 kilomètres, dans lequel les éoliennes sont considérées comme prégnantes dans le paysage ;
- Un second périmètre de 10 kilomètres, dans lequel les éoliennes sont considérées comme nettement présentes visuellement par temps normal.

On ignore les éoliennes distantes de plus de 10 kilomètres, leur perception n'étant pas significative.

› Limite de la méthode utilisée

L'hypothèse d'une visibilité panoramique sur 360° pour l'ensemble des points de vue considérés est fictive. Ce genre de situation n'existe que dans de très rares cas. De fait, ce n'est pas tant la visibilité réelle des éoliennes qui est ici étudiée (l'analyse ne permet pas de le refléter) que l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.

Les analyses liées à l'étude d'encerclement sont ainsi à interpréter avec un certain recul. Elles ne tiennent pas compte des conditions réelles de terrain associées à l'environnement de chaque village comme les routes, le dégagement éventuel depuis le domaine public ou en limite de village, la périphérie urbaine dirigée vers la campagne environnante. Les conditions de perception des parcs éoliens situés aux alentours peuvent localement être favorisées par des ouvertures visuelles, mais aussi masquées par les éléments de contexte (rideaux boisés, habitations, relief).

Ainsi les éléments d'analyse présentés ci-après sont « maximalistes », et mesurent des impacts qui dans la réalité peuvent localement être atténués par les obstacles situés en direction des parcs et des projets éoliens.

On retiendra que cette méthodologie permet de dégager une tendance générale et des points de vigilance. C'est pourquoi elle ne doit pas faire l'objet d'une application stricte dans la conception du projet en raison des biais qui sont introduits par rapport à la réalité de terrain. C'est un outil supplémentaire destiné à apprécier l'effet du projet dans le bassin paysager local.

Pour des raisons de lisibilité de la carte dans son ensemble, le service de cartographie a volontairement :

- Représenté chaque éolienne par un point d'un certain diamètre ;
- Adapté en conséquence les angles de manière à bien englober chaque éolienne et l'emprise des pales.

Les valeurs d'angle indiquées sur la carte ont été calculées par le logiciel de cartographie, en projection Lambert 93/ RGF93 (projection conservant les angles) et avant représentation graphique. Ainsi, seules les valeurs d'angle indiquées sur la carte doivent être considérées. La carte n'est pas destinée à être utilisée pour une lecture d'angle sur papier avec un rapporteur.

› Remarque particulière

Dans la méthodologie appliquée par les Hauts de France, le raisonnement se fait à l'éolienne et non en termes de parc. Il en résulte que, selon la situation des éoliennes (périmètre de 5km ou périmètre de 10km), les éoliennes d'un même parc sont considérées individuellement.

Un seuil de 10° a été retenu pour considérer l'instant pour lequel un angle doit être considéré comme « fermé ».

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère

Lieux de vie retenus pour l'étude

Projet

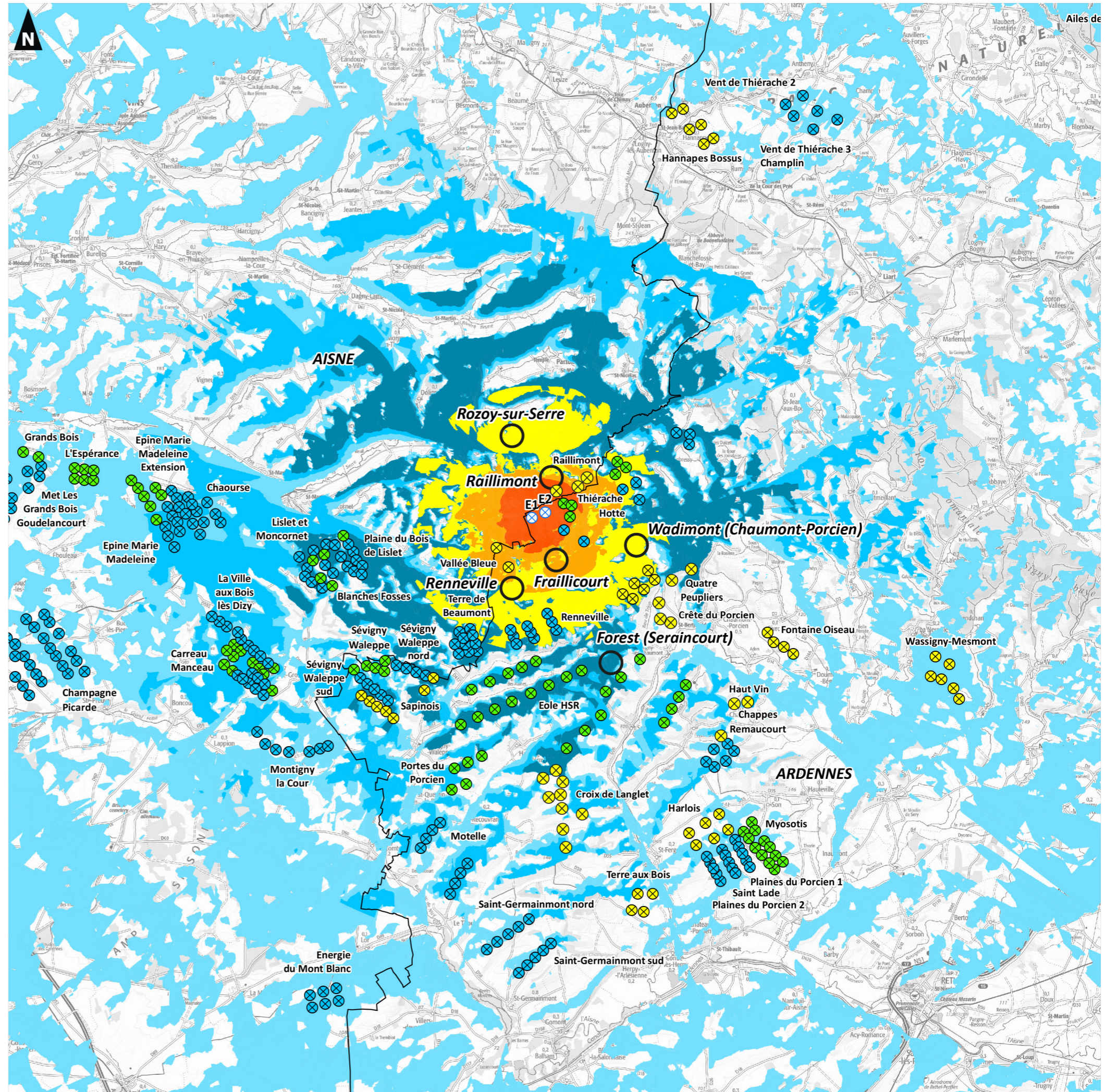
- Eolienne projetée
- Lieux de vie au sein de l'aire d'étude rapprochée

Contexte éolien (d'après données Energie Team au 18/05/2025)

- Eolienne construite/en service
- Permis de construire accordé
- Projet en instruction

Zone d'influence visuelle (Angle vertical en degrés)

- Très faible à nulle (<0,7)
- Faible (0,7 - 1)
- Faible à modérée (1 - 2)
- Modérée à assez forte (2 - 3,5)
- Assez forte (3,5 - 7)
- Forte (>7)



Suite à la reconnaissance de terrain lors de la phase d'état initial, il a été privilégié les villages compris dans l'aire d'étude rapprochée autour de la zone d'implantation, et présentant des relations visuelles avec le secteur de projet, ou des particularités particulières (patrimoine, saturation, ...).

Ainsi, les communes suivantes sont identifiées : (ordre alphabétique)

- Fraillicourt
- Hameau de Forest (Seraincourt)
- Hameau de Wadimont (Chaumont-Porcien)
- Renneville
- Rozoy-sur-Serre
- Raillimont

Au final, 6 communes sont proposées à l'étude. Elles font notamment référence à une diversité d'implantation pour visualiser l'insertion du projet au sein du contexte éolien.

Certains lieux de vie n'ont pas été pris en compte en raison de leur faible ouverture sur le contexte éolien et le projet. De plus, leur proximité et leur orientation commune avec d'autres lieux de vie retenus pour l'étude, permettent de concentrer l'analyse seulement sur certains points de vue. La présentation de ces lieux de vie est intégrée aux villages retenus et peuvent être mis en corrélation avec les commentaires du carnet de photomontages.

FRAILLICOURT

› Forme urbaine et fonctionnement

Le village de Fraillicourt s'inscrit dans la vallée de la Malacquoise, le cours d'eau divise le village qui s'ouvre sur les étendues agricoles de part et d'autre. Le village possède une relation étroite avec la zone d'accueil du projet, puisqu'il s'inscrit à proximité de ce lieu de vie, notamment sur le nord.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km est actuellement marqué par un angle d'occupation de l'éolien de 104°, dispersé entre le sud-ouest avec les parcs de Renneville et Terre de Beaumont et le nord-est avec le parc de la Hotte dans un périmètre plus proche. Le reste du contexte éolien s'inscrit dans le périmètre éloigné, selon des angles pour partie regroupés vers le sud-ouest.

Le projet envisagé se place dans le périmètre proche et marque le développement de la présence éolienne dans le cadre de vie de ce village, avec les autres parcs et projets identifiés à proximité (Vallée Bleue, Thiérache et de la Hotte).

En l'absence du projet, les indices étudiés sont d'ors et déjà dépassés, auquel le projet n'ajoute qu'une faible incidence.

L'ajout du projet inscrit un nouvel angle de perception dans l'horizon proche, sur un angle d'environ 13°, du fait de l'implantation à deux éoliennes. Le projet se place dans le prolongement créé par les parcs de la Hotte et par la suite, les projets de Thiérache et Raillimont.

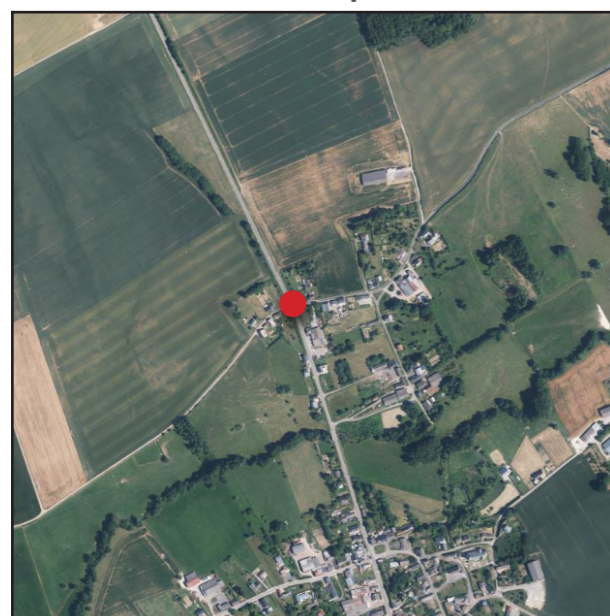
Cette situation permet de limiter l'enjeu du projet sur les effets de saturation, en augmentant de peu les indices de calcul. L'impression d'encercllement liée au projet reste diffuse en raison du faible nombre d'éoliennes. Les espaces de respiration sont revus à la baisse avec les éoliennes projetées dans le périmètre proche.

L'ajout du projet dans l'horizon proche du village n'a qu'une faible influence sur les indices de saturation, du fait du projet à deux éoliennes et de leur situation vis-à-vis du contexte éolien environnant. Un effet d'encercllement et de saturation est identifié au travers du calcul des indices, mais lié au développement du contexte éolien général, la seule incidence du projet envisagé reste faible.

FRAILLICOURT	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUIS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	104,1	118,1	145,9	159,8
A' : Somme des angles sur l'horizons interceptés (5-10 km)	118,5	118,5	170,5	170,5
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	222,7	236,6	316,3	330,3
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	13,9		14	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	63,6	63,6	92,9	93
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A''-A')	159,1	173	223,4	237,3
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	13,9		13,9	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	33	35	50	52
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	65	65	89	89
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,15	0,15	0,16	0,16
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0		0	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,31	0,32	0,44	0,45
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0,01		0,01	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	85	81,4	66	43,7
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	-3,6		-22,3	

Tableau 1. Tableau des indices de Fraillicourt

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 900 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1950 m (E2)
Position : X=783716 Y=6953099 Z=149 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet
 - Instruction

› Photomontage n°4

Cette analyse reste cartographique et doit être interprétée avec les autres outils développés dans l'étude. Ainsi le photomontage n°4 réalisé depuis la partie nord du village de Fraillicourt s'ouvre sur le contexte éolien environnant qui prend place sur les hauteurs de la vallée de la Malacquoise.

Le bâti ainsi que la végétation réduisent le champ visuel, mais l'observateur peut identifier les parcs de Terre de Beaumont et de Renneville, ainsi que le projet en instruction des Quatre Peupliers. Les plus éloignés se diluent dans la composition paysagère. Ces parcs et projets marquent un appui du contexte éolien dans le cadre paysager proche du village.

En ce qui concerne le projet, **le faible nombre des machines permet de limiter l'emprise spatiale du projet, toutefois une incidence visuelle se fait ressentir dans la perspective de la RD946 et dans l'horizon paysager du village.**

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Fraillicourt

Projet

- ✕ Eolienne projetée

Aires d'étude

- ⊙ Localisation de la commune
- ⊖ Périmètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes construites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes construites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

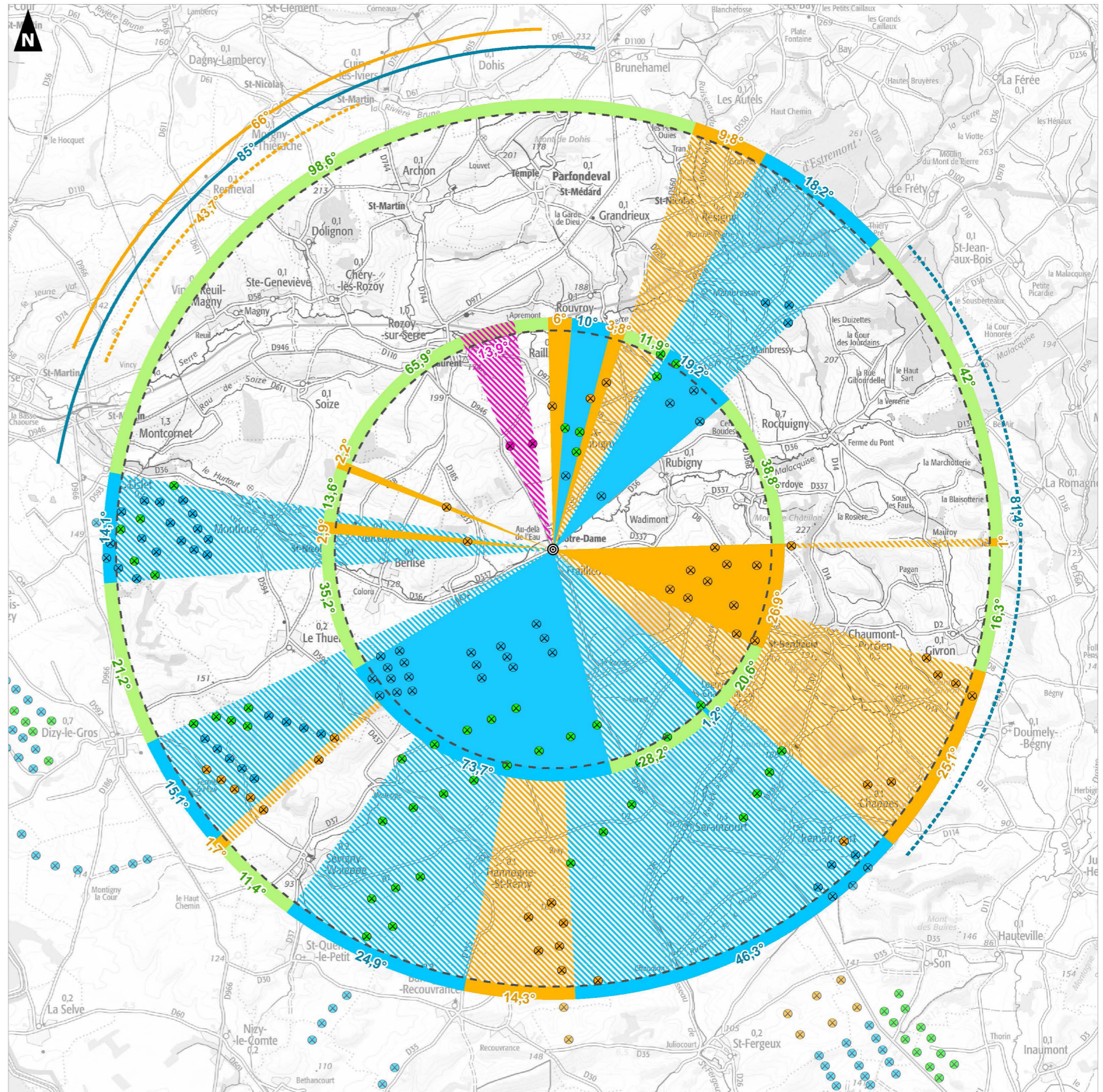
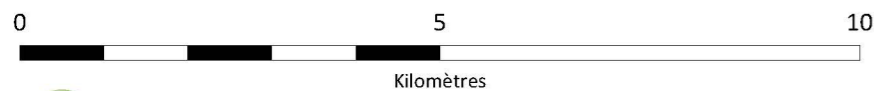
Sans le projet

- Eoliennes construites/accordées
- Eoliennes construites/accordées/en instruction

Avec le projet

- Eoliennes construites/accordées
- Eoliennes construites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



HAMEAU DE FOREST (SERAINCOURT)

› Forme urbaine et fonctionnement

Le hameau de Forest fait partie de la commune de Seraincourt, au sud de la zone d'implantation. Il s'inscrit sur les hauteurs du plateau du Porcien, où ses abords sont ponctués de quelques boisements. La grande culture qui domine les espaces accentue les horizons lointains.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km autour du village est fortement concerné par le développement éolien en raison de sa position sur le plateau ardennais. Il est principalement marqué au sud et à l'ouest par le projet éolien d'Eole HSR et le parc de Renneville. Les Quatre Peupliers, en direction du nord-est viendra compléter l'ensemble. Le reste du contexte éolien s'inscrit dans le périmètre éloigné, selon des angles diffus dans le paysage. La partie à l'est concentre le moins de projets.

Le projet envisagé se place dans le périmètre de 10 km, avec une incidence limitée dans le calcul des indices, pour un angle de 5° seulement.

Avec ou sans le projet, l'indice d'occupation des horizons est dépassé, du fait des nombreuses éoliennes du contexte éolien cité précédemment.

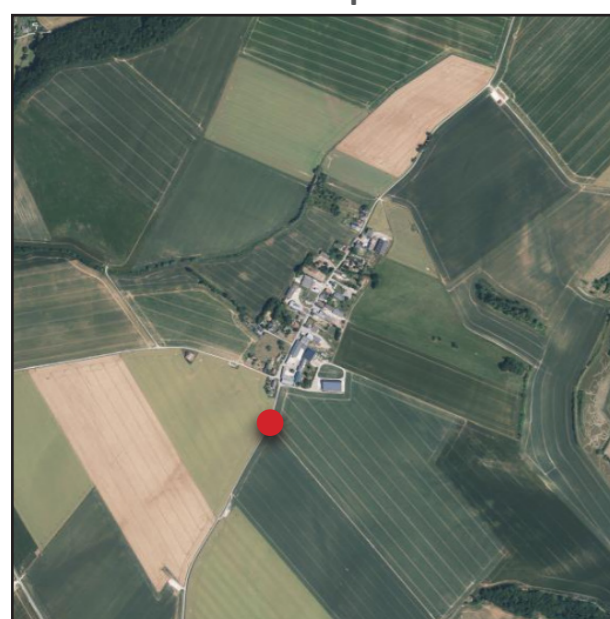
L'ajout du projet inscrit un nouvel angle de perception dans l'horizon éloigné, dans le prolongement du parc de la Hotte. Pour autant, il ne modifie pas la densité des horizons ni l'espace de respiration déjà restreint à la partie est.

L'ajout du projet dans l'horizon éloigné du hameau n'a qu'une faible influence sur les indices de saturation, du fait du regroupement des éoliennes et de leur situation vis-à-vis du contexte éolien environnant. L'abandon de la zone sud pour l'implantation favorise cette intégration. Un effet d'encercllement et de saturation est identifié au travers du calcul des indices, mais lié au développement des parcs sur la partie sud-ouest.

HAMEAU DE FOREST (SERAINCOURT)	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUITS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	123,2	123,2	175	175
A' : Somme des angles sur l'horizon interceptés (5-10 km)	101	106	177,4	182,4
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	224,3	229,3	352,3	357,4
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	5		5,1	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	53,8	53,8	93,9	121
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A'-A'')	170,5	175,5	258,4	236,4
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	5		5	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	28	28	44	44
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	70	72	104	106
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,12	0,12	0,12	0,12
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0		0	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,31	0,32	0,47	0,48
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0,01		0,01	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	68,5	68,5	24,5	21,1
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	0		-3,4	

Tableau 2. Tableau des indices du hameau de Forest

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 6800 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6850 m (E2)
Position : X=786046 Y=6948749 Z=176 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- Instruction

› Photomontage n°7

Cette analyse reste cartographique et doit être interprétée avec les autres outils développés dans l'étude. Ainsi le photomontage n°7 réalisé depuis l'entrée ouest du hameau laisse de larges horizons en direction du contexte éolien. Notamment par rapport au contexte très proche formé par le projet d'Eole HSR.

Le projet prend place dans l'arrière-plan avec les pieds des éoliennes tronqués par un massif boisé réduisant leur présence. Les abords de ce lieu de vie est déjà encadré par les éoliennes, dans des rapports d'échelle plus ou moins prégnants selon la distance d'éloignement. En ce qui concerne le projet, **le faible nombre de machines inscrit à l'arrière du boisement permet de limiter l'emprise spatiale du projet, arguant d'une faible incidence dans l'horizon paysager de Forest.**

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Seraincourt - Hameau de Forest

Projet

- ✖ Eolienne projetée

Aires d'étude

- ⊙ Localisation de la commune
- ⊖ Périètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊙ Eolienne accordée
- ⊗ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordés
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

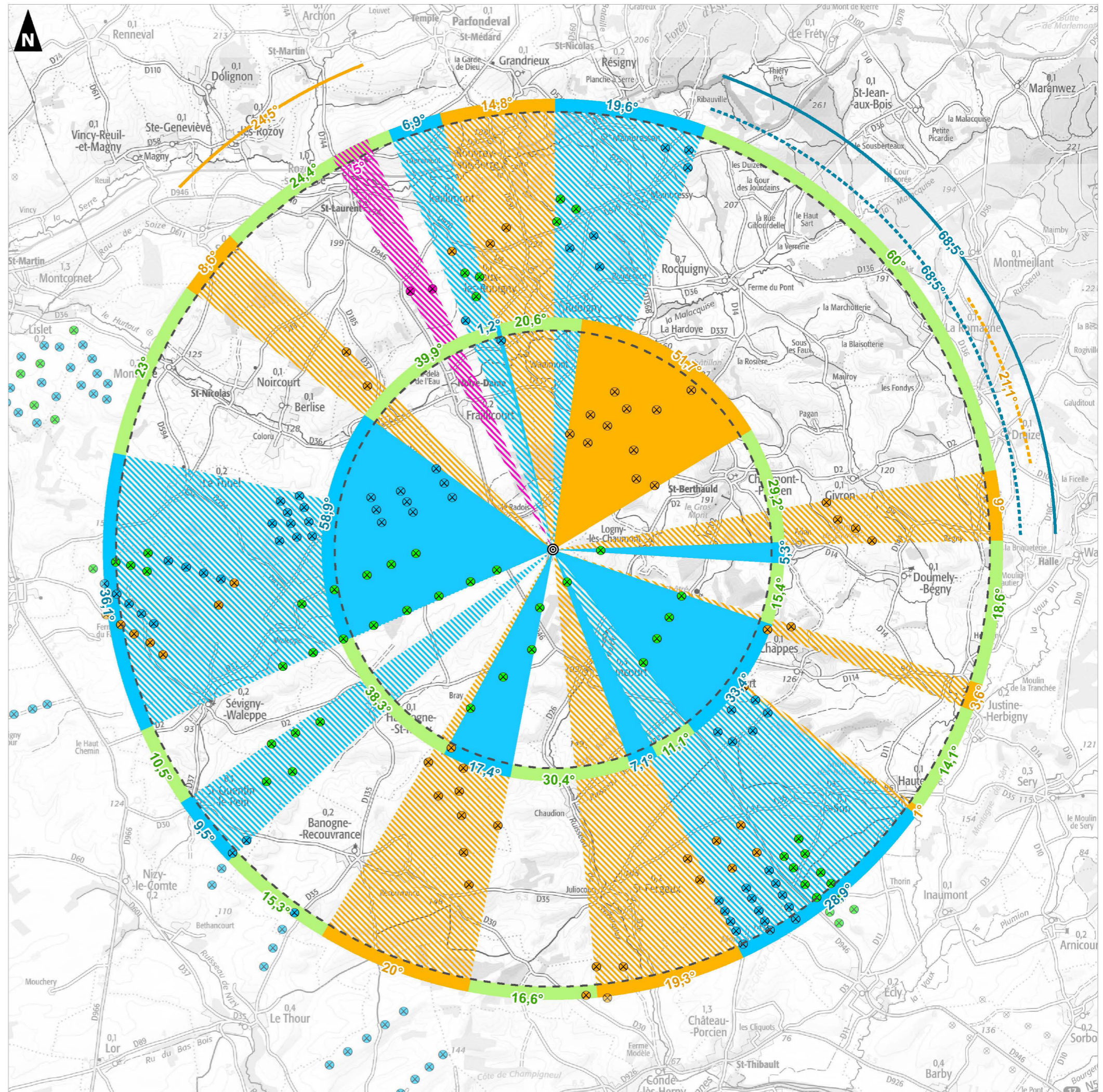
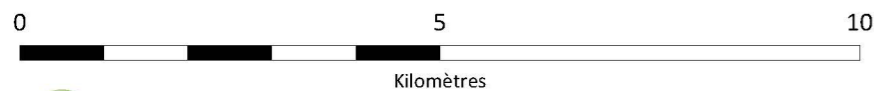
Sans le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

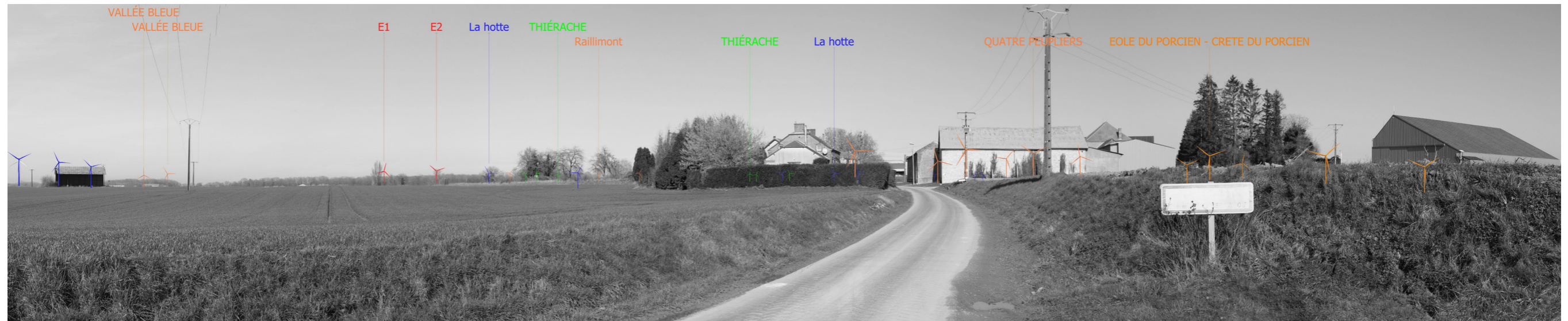
Avec le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



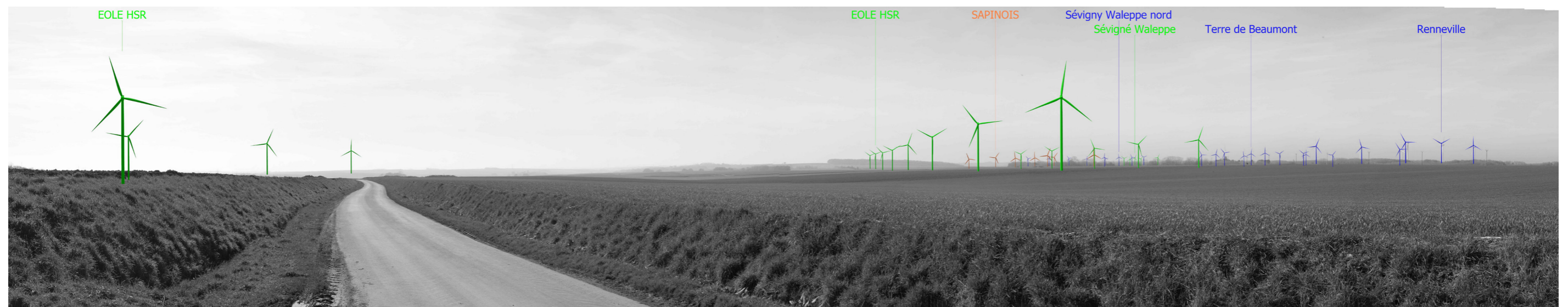
Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



HAMEAU DE WADIMONT (CHAUMONT-PORCIEN)

› Forme urbaine et fonctionnement

Le hameau de Wadimont, comme les villages de Rubigny et Vaux-lès-Rubigny, prennent place dans la vallée de la Malacquoise. Le hameau, situé en hauteur par rapport à la vallée, permet d'avoir des vues dégagées sur le paysage extérieur. De ce fait, ce lieu de vie a été privilégié pour étudier les relations visuelles avec le projet. Le tissu urbain reste groupé et descend progressivement vers le fond de vallée. La végétation environnante des lieux de vie réduit les champs visuels.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km autour du village est actuellement occupé par plusieurs angles répartis entre les parcs de la Hotte, de Renneville et les projets à venir de Thiérache, de Raillimont et des Quatre Peupliers. Leur présence densifie le contexte éolien, à l'exception de la partie ouest. Le reste du contexte s'inscrit dans le périmètre éloigné, dans le prolongement des parcs au sud-ouest.

Le projet envisagé se place dans le périmètre proche et augmente l'indice d'occupation du contexte éolien dans l'horizon. En l'absence du projet, les indices étudiés sont déjà dépassés, l'ajout des éoliennes projetées est restreint mais elles viennent légèrement densifier l'horizon entre les parcs de la Hotte, de Raillimont et de Thiérache.

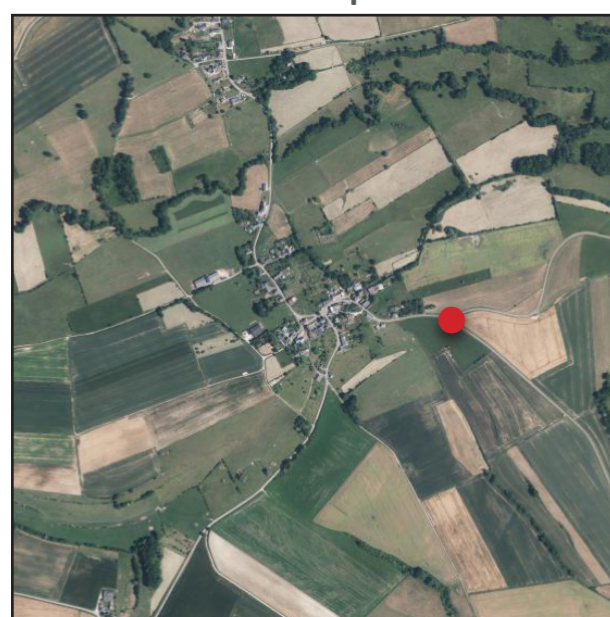
L'implantation du projet ne modifie pas l'espace de respiration actuel autour du hameau et des villages alentours. Le projet vient se placer entre trois parcs proches, dans un même espace visuel et sans scinder les espaces de plus grande respiration existante.

L'ajout du projet dans l'horizon proche du village n'a qu'une faible influence sur les indices de saturation, du fait du regroupement des éoliennes et de leur faible nombre. Un effet d'encerclement et de saturation est identifié au travers du calcul des indices, mais lié au développement du contexte éolien à l'ouest, l'incidence du projet envisagé restant faible.

HAMEAU DE WADIMONT (CHAUMONT-PORCIEN)	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUMENTÉS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	62,2	67,2	136,6	141,6
A' : Somme des angles sur l'horizon interceptés (5-10 km)	105,3	105,3	134,4	134,4
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	167,6	172,5	271	275,9
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	4,9		4,9	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	12,2	12,1	55,2	55,2
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A'-A'')	155,4	160,4	215,8	220,7
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	5		4,9	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	16	18	36	38
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	48	48	59	59
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,1	0,1	0,13	0,14
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0		0,01	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,2	0,21	0,3	0,31
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0,01		0,01	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	119,9	119,9	76,7	76,7
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	0		0	

Tableau 3. Tableau des indices du hameau de Wadimont

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 3900 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4350 m (E1)
Position : X=787039 Y=6953638 Z=193 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- Instruction

› Photomontage n°11

Cette analyse reste cartographique. Le photomontage n°11 réalisé depuis l'entrée haute du lieu de vie, présente un projet de faible impact, du fait de l'absence de perception directe sur le projet.

On y constate la présence des parcs de la Hotte et de Renneville qui se combinent avec le projet en instruction des Quatre Peupliers autour du village. L'effet d'encerclement se fait ressentir par la proximité de ces parcs, où l'éolien se révèle comme un motif récurrent.

Ainsi, le projet s'insère dans ce contexte tout en limitant son emprise spatiale en raison de l'implantation de seulement deux éoliennes. Son impact est réduit par son emplacement à l'arrière de la composition paysagère.

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Chaumont-Porcien - Hameau de Wadimont

Projet

- ✖ Eolienne projetée

Aires d'étude

- ⊙ Localisation de la commune
- ⊖ Périètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊗ Eolienne accordée
- ⊗ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordés
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

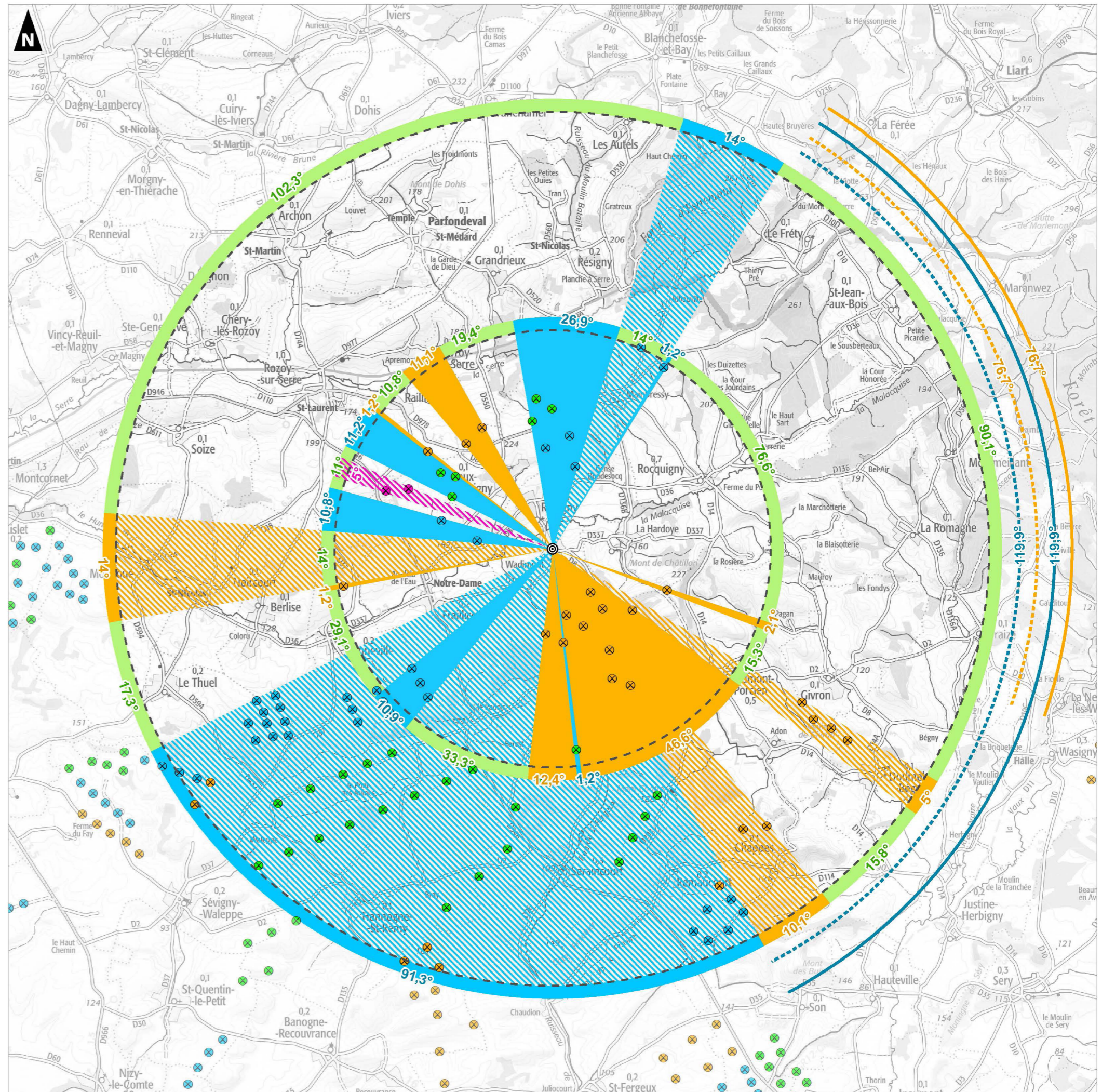
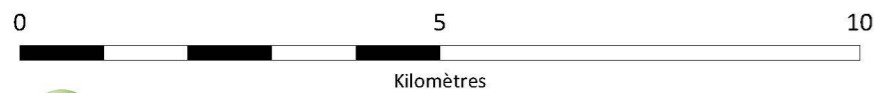
Sans le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Avec le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



RENNEVILLE

› Forme urbaine et fonctionnement

Au sein de la vallée de la Malacquoise, le village de Renneville à l'image des autres lieux de vie qui l'accompagnent à l'ouest (Noircourt, Berlise et Montloué), s'inscrit au plus près du fond de vallée où les rebords encaissés limitent l'étalement urbain. Le long de la RD337, sa situation limite les perceptions des habitations depuis le paysage extérieur et inversement. La ripisylve forme un rideau boisé qui réduit la profondeur du champ visuel.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km autour du village est marqué par la présence de plusieurs angles d'occupation de l'éolien, avec un grand angle de 124° au sud du village construit par les parcs de Renneville, Terre de Beaumont et le projet à venir d'Eole HSR. Le projet s'insère dans le périmètre proche entre les projets de la Vallée Bleue et de Thiérache, prolongé par le parc éolien de la Hotte. Le contexte éolien s'étend de part et d'autre de la vallée.

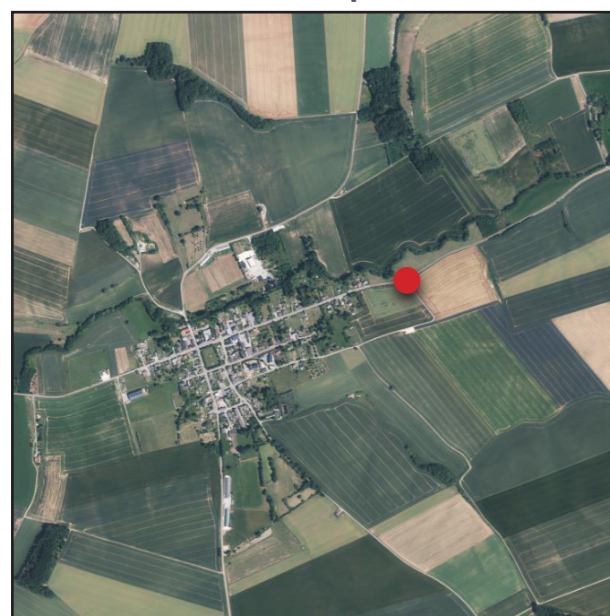
En l'absence du projet, l'ensemble des indices étudiés sont d'ors et déjà dépassés sur le territoire. Le projet n'ajoute qu'un angle restreint de 8° dans l'horizon proche. Le projet se place comme un léger décrochement du projet de Thiérache. Cela reste limité dans le contexte éolien lisible avec une faible incidence aux indices de calcul. Dans le périmètre éloigné, le nombre d'éoliennes important (plus d'une soixantaine), induit un dépassement des indices calculés, marquant de ce fait une saturation des horizons et un encerclement progressif des villages de la vallée, en-dehors de l'ajout du projet.

L'emprise spatiale réduite du projet et sa situation au contact du contexte éolien n'engendre qu'une légère augmentation de l'indice de densité des horizons. En effet, le projet n'a qu'une incidence limitée sur les indices, n'interagissant que très peu dans leur calcul.

Par sa situation, le projet n'a également pas d'incidence sur le plus grand angle de respiration, dès lors que le projet de la Vallée Bleue est pris en compte.

Le projet se place dans l'horizon proche autour de ce lieu de vie, dans une configuration d'implantation limitant son incidence visuelle. Ce village présente un encerclement de son cadre paysager, mais du fait du développement éolien actuel. L'ajout du projet n'a qu'une faible influence sur les indices de densité et d'occupation des horizons sur le village.

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 3000 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3350 m (E2)
Position : X=782358 Y=6951872 Z=134 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet
 - Instruction

RENNEVILLE	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUITS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	136,9	145,3	151,7	158,8
A' : Somme des angles sur l'horizon interceptés (5-10 km)	116,6	116,6	173,3	173,3
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	253,4	261,9	325	332,1
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	8,5		7,1	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	65	65	93,3	93,3
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A''-A'')	188,4	196,9	231,7	238,8
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	8,5		7,1	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	39	41	45	47
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	64	64	94	94
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,15	0,16	0,14	0,14
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0,01		0	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,33	0,33	0,44	0,45
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0		0,01	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	101,6	88,4	61,4	61,4
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	-13,2		0	

Tableau 4. Tableau des indices de Renneville

› Photomontage n°15

Cette analyse reste cartographique et le photomontage n°15 choisi depuis la sortie est du village permet de mettre en lumière la faible perception du cœur du village depuis l'extérieur. La végétation de la vallée réduit la portée du champ visuel et vient filtrer la perception du projet.

Autour du village, la présence du contexte éolien dans le regard est limitée contrastant avec le dépassement des indices d'occupation. La plupart des parcs et projets se retrouvent à l'arrière de la topographie.

Pour le projet, **sa situation en arrière-plan et son implantation à deux éoliennes regroupées réduisent son incidence visuelle depuis les villages de la vallée.**

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Renneville

Projet

- ✕ Eolienne projetée

Aires d'étude

- ⊙ Localisation de la commune
- ⊖ Périmètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊙ Eolienne accordée
- ⊗ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordés
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

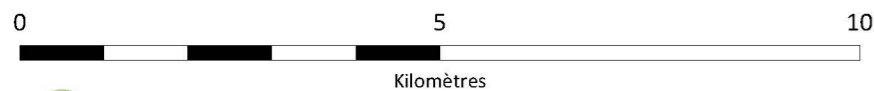
Sans le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Avec le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



ROZOY-SUR-SERRE

› Forme urbaine et fonctionnement

La commune de Rozoy-sur-Serre apparaît comme un petit pôle urbain pour le territoire rural local. Le tissu urbain s'étend sur les rebords de la vallée encaissée de la Serre et de la RD946. Les relations du lieu de vie avec son environnement se concentrent autour de la vallée et de ses parcelles agricoles. L'encaissement de la vallée forme comme une barrière entre la ville et le projet.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km autour du lieu de vie est occupé par l'angle dessiné par une partie du parc de la Hotte et les projets de Thiérache et de Raillimont. Le projet en instruction de la Vallée Bleue se trouve à l'avant du contexte éolien éloigné. L'ensemble représente un angle de 23°, regroupé au sud-est de la vallée. Le projet envisagé se place dans le périmètre proche et marque le développement de la présence éolienne dans le cadre de vie de Rozoy-sur-Serre. Pour le périmètre éloigné, celui-ci s'étend sur toute la partie au sud du village.

La présence du projet inscrit un nouvel angle de perception de 10° dans l'horizon proche qui conduit à faire dépasser le seuil de l'indice d'occupation des horizons. En effet, il s'implante à l'ouest du contexte éolien actuel du périmètre de 5km et vient densifier le contexte éolien. Cependant, son inscription se fait dans le prolongement direct du parc existant, du permis autorisé et de celui en instruction, dans un regroupement des éoliennes et selon une implantation plus que restreinte.

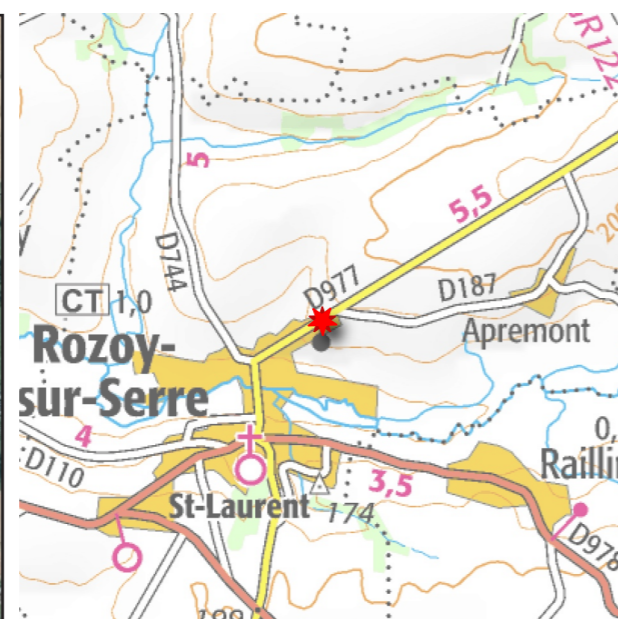
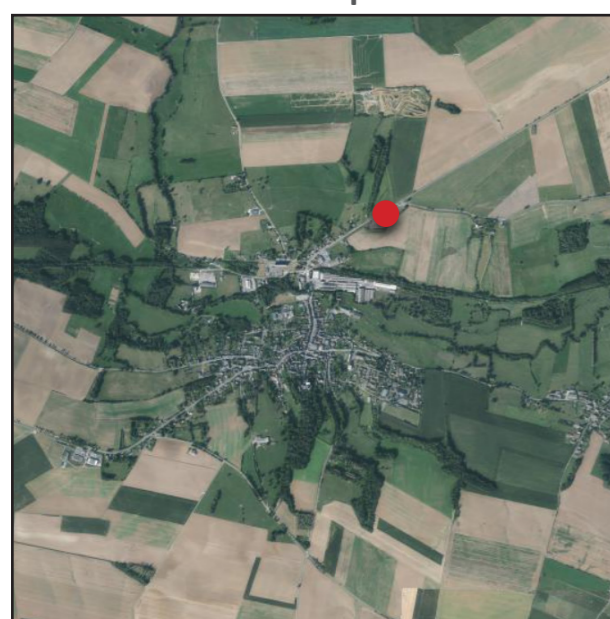
En ce qui concerne l'indice de densité sur les horizons occupés, les éoliennes projetées ne viennent que très légèrement densifier l'horizon, tout en restant sous le seuil d'alerte. L'impression d'encerclement liée au projet reste diffuse avec le maintien d'un large espace de respiration de 198° sur toute la partie nord de la commune.

L'ajout du projet dans l'horizon proche du lieu de vie conduit à dépasser le seuil d'alerte de l'indice d'occupation des horizons. Toutefois, l'indice se trouve déjà élevé en raison du contexte éolien dense au sud du projet. Au-delà, le projet amène qu'une faible incidence dans le contexte éolien globale par son nombre réduit d'éoliennes, en prolongement du parc de la Hotte.

ROZOY-SUR-SERRE	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUITS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	23,4	34	54,3	64,9
A' : Somme des angles sur l'horizons interceptés (5-10 km)	94,3	94,3	112,4	112,4
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	117,7	128,3	166,7	177,3
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	10,6		10,6	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	7,3	7,3	41,2	41,2
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A''-A')	110,4	121	125,5	136,1
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	10,6		10,6	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	7	9	12	14
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	67	67	85	85
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,06	0,07	0,07	0,08
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0,01		0,01	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,24	0,24	0,31	0,32
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0		0,01	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	198,5	198,5	198,5	198,5
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	0		0	

Tableau 5. Tableau des indices de Rozoy-sur-Serre

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 3400 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3400 m (E2)
Position : X=781892 Y=6958071 Z=172 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet
 - Instruction

› Photomontage n°19

Cette analyse reste cartographique et doit être interprétée avec les autres outils développés dans l'étude. À l'aide du photomontage n°19, réalisé depuis l'approche nord-est de Rozoy-sur-Serre, on aperçoit une partie du contexte éolien qui se détache au-dessus de la vallée. Il se compose des projets de Thiérache et des Quatre Peupliers où le projet vient s'avancer dans le champ visuel du lieu de vie.

Au nord, l'absence de contexte éolien réduit l'effet d'encerclement de la commune et le concentre sur la ligne d'horizon. L'implantation du projet conduit à un **avancement des éoliennes dans le cadre paysager, mais dans une emprise limitée à deux éoliennes dans un prolongement avancé du contexte éolien à venir.**

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Rozoy-sur-Serre

Projet

- ✖ Eolienne projetée

Aires d'étude

- ⊙ Localisation de la commune
- ⊖ Périètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊙ Eolienne accordée
- ⊗ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes construites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes construites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

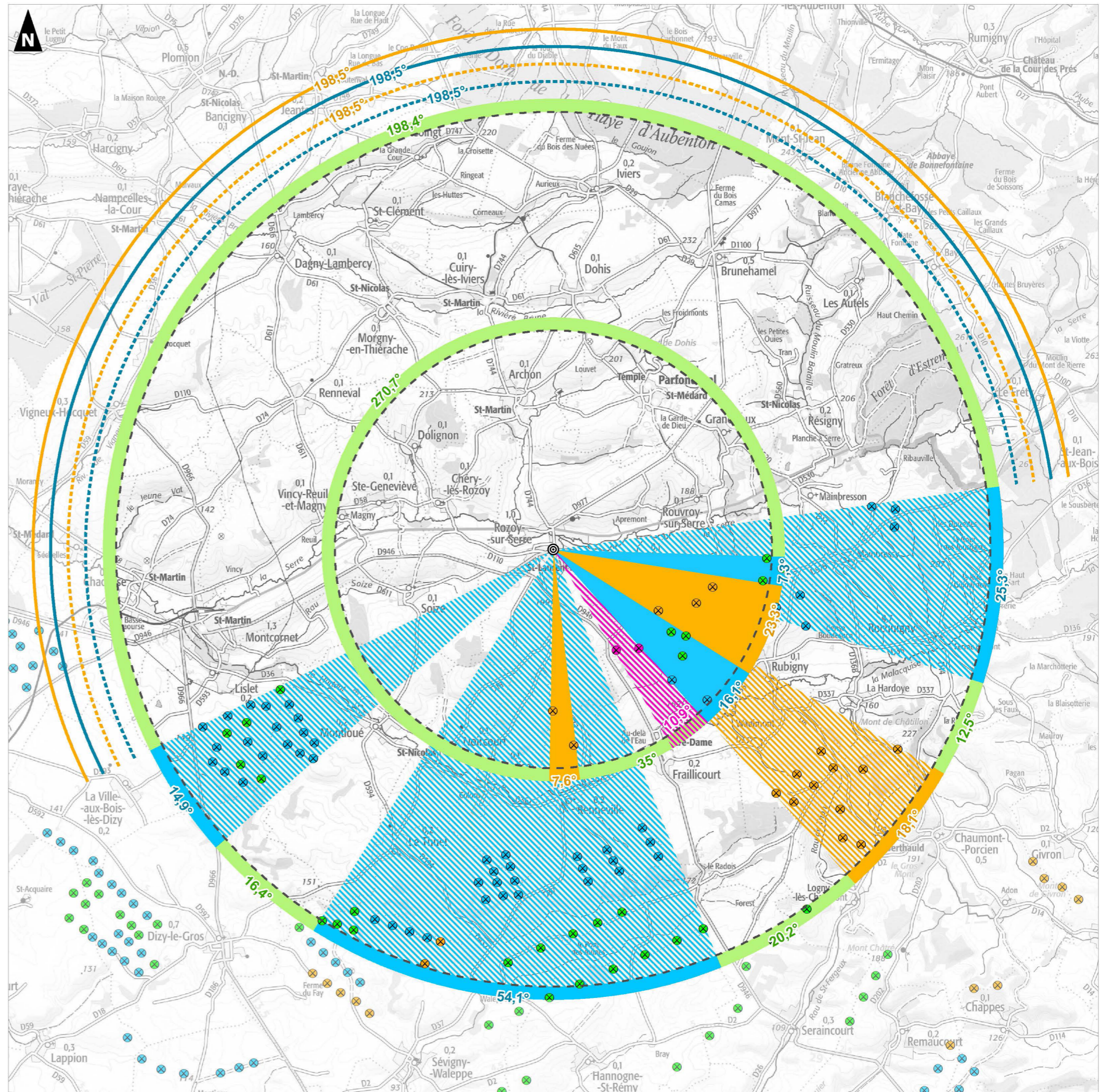
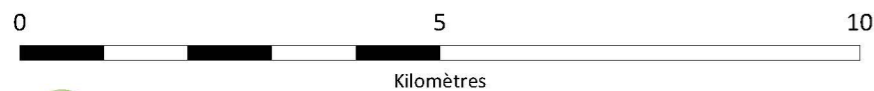
Sans le projet

- Eoliennes construites/accordées
- Eoliennes construites/accordées/en instruction

Avec le projet

- Eoliennes construites/accordées
- Eoliennes construites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



RAILLIMONT

› Forme urbaine et fonctionnement

À l'image de Rozoy-sur-Serre, la commune de Raillimont se situe sur les hauteurs au sud de la vallée de la Serre. Le champ visuel est contraint par le relief et se tourne essentiellement en direction de la Serre. Le lieu de vie s'étend le long de la RD978 avec des petits boisements qui renferment le tissu urbain.

› Étude en plan

Le périmètre de 5 km autour du village est concerné par le développement éolien dans sa partie sud. On retrouve les projets de la Vallée Bleue, de Raillimont (instruction) et de Thiérache qui accompagnent le parc éolien de la Hotte. Ils forment un angle déjà supérieur au seuil d'alerte de l'occupation des horizons. Le reste du contexte éolien s'inscrit dans le périmètre éloigné, selon des angles pour partie regroupés sur la frange sud, hormis les parcs de Blanches Fosses et une partie de la Hotte étendant le contexte vers l'ouest et l'est.

En l'absence du projet, les indices étudiés sont d'ors et déjà dépassés, l'ajout du projet inscrit un nouvel angle de perception dans l'horizon proche selon un angle de 5,7° répartis entre les deux éoliennes. Le projet se place en surimpression de l'angle plus éloigné du parc de Renneville, ainsi que dans le prolongement du projet de Thiérache.

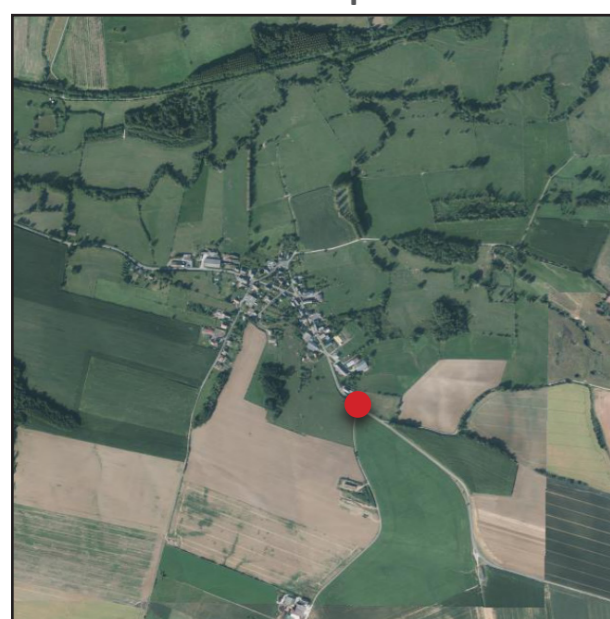
Cette situation permet de limiter l'enjeu du projet sur les effets de saturation, en n'augmentant pas les indices. L'impression d'encerclement liée au projet reste diffuse avec la conservation de l'espace de respiration sur toute la partie nord, avec un angle de plus de 180°.

L'ajout du projet dans l'horizon proche du village n'a qu'une faible influence sur les indices de saturation, du fait de seulement deux éoliennes et de leur situation vis-à-vis du contexte éolien environnant. Un effet d'encerclement et de saturation est identifié au travers du calcul des indices, mais lié au développement global du côté ardennais, l'incidence du projet envisagé restant faible. L'enjeu est principalement tourné par la proximité du projet.

RAILLIMONT	AVEC LES PROJETS EXPLOITÉS ET AUTORISÉS		AVEC LES PARCS EXPLOITÉS, AUTORISÉS ET INSTRUIS	
	Sans le projet	Avec le projet	Sans le projet	Avec le projet
Indice d'occupation des horizons (IOH)				
A : Somme des angles sur l'horizon interceptés (0-5 km)	42,9	48,5	66	71,7
A' : Somme des angles sur l'horizons interceptés (5-10 km)	86,5	86,5	117,1	117,1
IOH : Indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes, <120°) (IOH = A+A')	129,3	135	183,2	188,8
Évolution potentielle théorique générée avec le projet sur l'indice d'occupation des horizons (avec les doubles-comptes)	5,7		5,6	
A'' : Somme des angles occupés conjointement dans les deux périmètres	7,6	13,3	31,9	37,5
IOH' : Indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes, <120°) (IOH' = A+A'-A'')	121,7	121,7	151,3	151,3
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice d'occupation des horizons (sans les doubles-comptes)	0		0	
Indice de densité (ID)				
B : Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km	11	13	16	18
B' : Nombre d'éoliennes entre 5 et 10 km	57	57	74	74
ID1 : Indice de densité sur les horizons occupés (< 0,1) (ID1=B/A+A')	0,09	0,1	0,09	0,1
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité sur les horizons occupés	0,01		0,01	
ID2 : Indice de densité au km² (<0,25) (ID2=B+B'/314)	0,22	0,22	0,29	0,29
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'indice de densité au km²	0		0	
Indice d'espace de respiration (IER)				
IER : Espace de respiration (>160 - 180°) (plus grand angle sans éolienne entre 0 et 10 km)	186,6	186,6	186,6	186,6
Évolution potentielle théorique générée par le projet sur l'espace de respiration	0		0	

Tableau 6. Tableau des indices de Raillimont

Localisation de la prise de vue



Distance à l'éolienne la plus proche : 1600 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1900 m (E1)
Position : X=783406 Y=6956629 Z=186 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022

- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet
 - Instruction

› Photomontage n°32

Cette analyse reste cartographique et doit être interprétée avec les autres outils développés dans l'étude. En effet, la situation du village sur le rebord de la vallée comme identifié dans le photomontage montre que le champ visuel est restreint et que la végétation limite la visibilité du tissu urbain.

On identifie à l'arrière de la topographie une partie du projet de Thiérache et du parc de la Hotte. Concernant le projet, il s'insère à l'avant du contexte éolien mais dans une absence d'incidence visuelle en raison de la composition paysagère. Ainsi, **l'absence de perception du projet depuis le village permet d'éviter une incidence visuelle dans l'horizon paysager du village.**

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Contexte éolien et emprise visuelle autour de Raillimont

Projet

- ✖ Eolienne projetée

Aires d'étude

- 📍 Localisation de la commune
- ⊖ Périètres d'étude (5 et 10 km)

Contexte éolien

- ⊗ Eolienne construite
- ⊙ Eolienne accordée
- ⊠ Eolienne en instruction

Angles occupés

dans les 5 km (0-5 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordés
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

dans les 10 km (5-10 km)

- ▲ par les éoliennes contruites/accordées
- ▲ par les éoliennes en instruction
- ▲ par les éoliennes du projet

Plus grand angle de respiration à 10 km

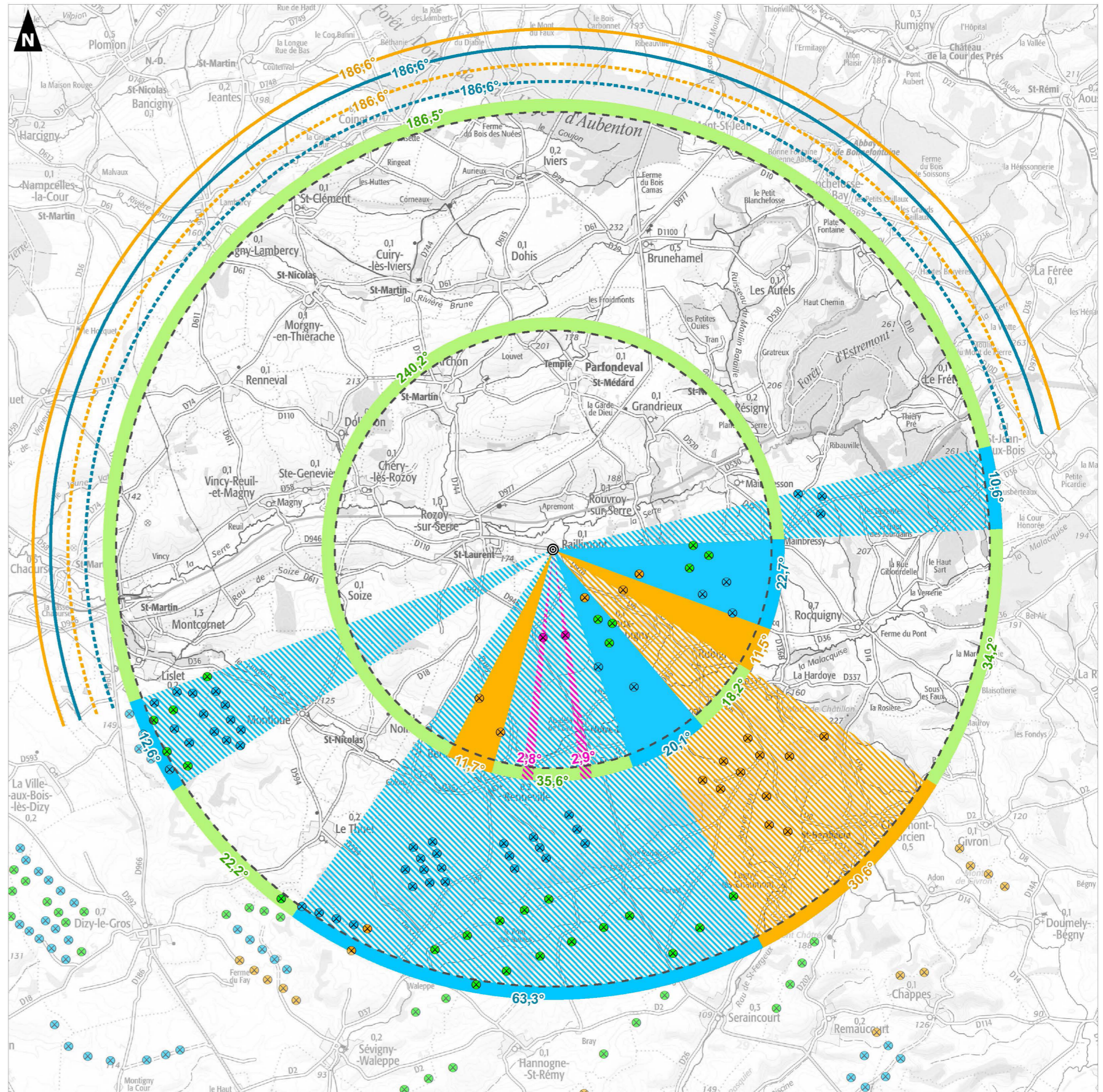
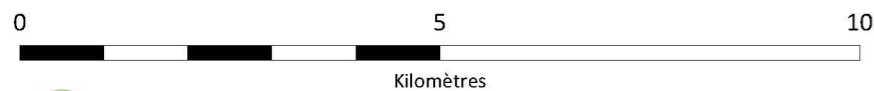
Sans le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Avec le projet

- Eoliennes contruites/accordées
- Eoliennes contruites/accordées/en instruction

Le calcul réalisé considère un modèle standard d'éolienne équipée d'un rotor de 100 m. Les secteurs angulaires potentiellement innocués sont considérés comme fermés lorsqu'ils sont inférieurs à un angle seuil de 10°. Pour les éoliennes en instruction, seuls les secteurs angulaires en complément des secteurs occupés par des machines construites ou accordées sont considérés. Le potentiel masquage par le relief n'a pas été pris en compte.



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Esquisse filaire plein cadre avec indexation du contexte - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°



Vue réaliste plein cadre - Champ visuel horizontal de l'image : 120°

